

Les impôts locaux augmenteront peu cette année

Camille Peyrache

22/04/2008 | Mise à jour : 16:21 | Commentaires 9

Les collectivités territoriales devraient accroître très légèrement les impôts directs en 2008 selon une étude publiée aujourd'hui par le SFL - Forum pour la gestion des villes.

Bonne nouvelle pour le pouvoir d'achat des ménages, les collectivités locales semblent se diriger vers des hausses très modérées des impôts locaux directs pour 2008, d'après les tendances budgétaires livrées par le SFL - Forum pour la gestion des villes sur la base des budgets primitifs. Cet organisme observe et analyse la fiscalité des collectivités locales, en recueillant les comptes de 400 collectivités territoriales. En moyenne, la hausse des impôts directs devraient être de 1,8% en région, de 0,5% pour les départements et de moins de 0,1% pour les villes de plus 100 000 habitants.

Plus de dépenses pour les régions...

Le transfert de compétences de l'Etat vers les régions se poursuit, augmentant d'autant les dépenses des Conseils régionaux. Ainsi, les dépenses de fonctionnement qui représentent 61% des budgets régionaux, s'accroîtraient de 9,9% en 2008. Par exemple, la poursuite du transfert des agents techniciens, ouvriers et de services (TOS) des lycées vont alourdir les charges de personnel d'en moyenne 42,3% en 2008. Malgré ces nouvelles dépenses, près de la moitié des régions (10 sur 22) vont conserver le même niveau de pression fiscale qu'en 2007. En moyenne, d'après les tendances budgétaires analysées par le Forum pour la gestion des villes, les impôts directs des régions vont augmenter de 1,8%, après 2,4% en 2007 et 7% en 2006. Cependant, quelques régions qui avaient légèrement augmenté leur pression fiscale ces dernières années, effectuent un rattrapage. Les plus fortes hausses d'impôts en 2008 devraient s'observer en Alsace (+7,4%), en Champagne-Ardenne (+7,4%), en Limousin (+6,1%) et dans le Nord-Pas-de-Calais (+4,2%).

... comme pour les départements

Dans la même logique, les départements font aussi face à un accroissement sensible de leurs dépenses de fonctionnement. «L'élargissement spectaculaire de leurs compétences» dû à la décentralisation explique cette tendance selon le SFL - Forum pour les gestions des villes. Par exemple, le transfert des agents des directions départementales de l'équipement est à l'origine de la poursuite de la hausse très significative en 2008 des charges de personnel, +19,5% en 2008 après +17,6% en 2007. «Malgré l'accroissement des charges de fonctionnement, les départements

auraient recours à une hausse modérée de leurs taux d'imposition (+0,5%)», détaille le [SLF - Forum pour la gestion des villes](#) contre 1,4% en 2007 et 5,0% en 2006.

Les élections municipales ont freiné la hausse

«En cette année d'élections municipales, la stabilité des taux d'imposition des ménages est de mise dans la majorité des grandes villes», écrivent les auteurs de l'étude de [SLF - Forum de la gestion des villes](#). La progression moyenne des impôts directs est quasiment nulle. La hausse de la taxe professionnelle est ainsi de 0,1% après 0,5% en 2007 et 0,6% en 2006. Seules sept villes sur les 31 étudiées augmenteraient leur taux d'imposition des ménages, dont Toulon qui arrive en tête avec +5,5%. Toutes les autres ne devraient pas augmenter du tout leurs impôts, Lille prévoit même de baisser les siens de 1,6%.

Quels impôts locaux ?

Cinq taxes constituent la fiscalité directe des collectivités territoriales : la taxe d'habitation, la taxe foncière sur le bâti et celle sur le non bâti, la taxe professionnelle et la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. La taxe d'habitation (locataire), les taxes foncières (propriétaire) et celle sur les ordures ménagères sont payées par les particuliers une fois par an à la fin de l'année, sauf option de mensualisation.

LIRE AUSSI

- » [Un nouveau numéro pour les Impôts](#)
- » [Les feuilles d'impôts arrivent dans les boîtes aux lettres](#)
- » [PRATIQUE - Réduire ses impôts](#)